

1 – Compétitions officielles

Les compétitions officielles sont les compétitions aboutissant sur des titres de champion départemental, régional, interrégional ou national.

L'organisation de ces compétitions fait partie de la mission de service public des fédérations délégataires.

En ce qui concerne les disciplines du CNKDR, le nombre de compétiteurs potentiels n'étant pas assez élevé, nous n'organisons des compétitions qu'aux niveaux régional et national.

L'organisation des championnats régionaux sont de la responsabilité des CRKDR sous le contrôle du CNKDR et l'organisation des championnats nationaux de celle du CNKDR.

Les championnats régionaux sont destinés à sélectionner les compétiteurs masculins pour les championnats de France individuels des catégories "Honneur" et "Excellence" et les équipes pour les championnats de France "Honneur". Ce qui implique que les règlements de ces mêmes championnats de France doivent être appliqués lors de ces sélections.

Ce sont aussi des manifestations devant servir la promotion du Kendo et participer à l'animation régionale au travers des compétitions réservées aux jeunes, aux femmes et aux pratiquants adultes "Kyusha".

2 – L'organisation

Les championnats régionaux doivent être organisés et contrôlés par la CRKDR.

Chaque CRKDR devra fournir les classements suivants :

- Hommes catégorie "Honneur"
- Hommes catégorie "Excellence"
- Équipes catégorie "Honneur"

Les classements se feront dans l'ordre de 1 à x, en fonction des quotas qui lui sont attribués et en prévoyant suffisamment de remplaçants en cas de forfait.

Les quotas régionaux sont calculés par le CNKDR au prorata du nombre de licenciés par catégories.

Ces championnats peuvent être organisés dans le cadre d'un événement interrégional en accord avec les autres CRKDR.

3 – Le contenu des championnats régionaux

Les championnats à mettre en place pour une région sont :

- Un championnat individuel masculins "Honneur" réservé aux 1^{er} et 2^{ème} Dan*
- Un championnat individuel masculins "Excellence" réservé aux 3^{ème} Dan et plus et aux 1^{er} et 2^{ème} Dan désirant participer dans cette catégorie et renonçant ainsi à une participation dans leur catégorie.
- Un championnat individuel féminines yudansha
- Un championnat par équipes "Honneur"

Les catégories optionnelles sont :

- Un championnat individuel masculins kyusha
- Un championnat individuel féminines kyusha
- Des championnats individuels jeunes par catégorie d'âge (voir règlement sportif)

* 2^{ème} Dan le jour de la compétition. En cas de réussite à l'examen du 3^{ème} Dan la veille de la compétition, le combattant ne pourra plus participer à la compétition dans cette catégorie.



